

COMMUNIQUER EN FRANÇAIS DANS LES SECTEURS DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL (NIVEAU B1)

RS6674

DEBUT ENRGISTREMENT : 27-06-2024

ECHÉANCE ENREGISTREMENT : 27-06-2027

MYCENES CONSEIL

CODE(S) NSF

136 : LANGUES VIVANTES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

FORMACODE(S)

15242 : FRANÇAIS À VISÉE PROFESSIONNELLE

15281 : FRANÇAIS MISE À NIVEAU

44072 : TRAVAIL SOCIAL

PROGRAMME



Millenium
Formation

VERSION 3
SEPTEMBRE 2025

MILLENIUM FORMATIONS

<https://milleniumformations.fr/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La certification s'adresse aux professionnels exerçant ou souhaitant exercer dans les secteurs du social et du médico-social (secrétaire médical, secrétaire médico- social, secrétaire social, assistant médico-administratif, assistant médical, secrétaire hospitalier, télésécrétaires médicaux, auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile).

La certification vise à faire acquérir et valider des compétences dans la communication en français des travailleurs étrangers récemment arrivés et ayant intégré des postes mais ne maîtrisant pas le vocabulaire et modes d'expressions écrites et orales spécifiques au secteur.

La certification s'adresse aussi aux futurs professionnels étrangers ayant pour projet de s'intégrer dans le secteur.

Le niveau B1 correspond à un niveau d'utilisateur indépendant.

Le niveau B1 valide :

- La compréhension des points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail en lien avec le secteur social ou médico-social
- La capacité d'être autonome dans la plupart des situations rencontrées en situation de travail dans le secteur social /médico-social où la langue cible est parlée
- La capacité à produire un discours simple et cohérent, un point de vue ou une opinion, sur des sujets en lien avec le secteur social ou médico-social par rapport à la prise en charge de dossiers administratifs ou dans la relation avec le patient.
- La capacité à raconter un événement produit dans le secteur du social ou du médico-social, et exposer brièvement des raisons ou explications par rapport à cet événement.

COMPÉTENCES :

- 1.Lire et identifier les informations recherchées sur les différents documents relatifs aux activités en lien avec les secteurs du social et du médico-social
- 2.Rédiger des compte rendus, écrits et messages professionnels en français, en utilisant le vocabulaire spécifique utilisé dans les secteurs du social et du médico-social
- 3.Comprendre les informations transmises en direct ou à distance (téléphone, visio ou sur bande audio), en s'adaptant aux différents niveaux de langages
- 4.S'exprimer à l'oral, en construisant différents types de phrases (questions, réponses, déclarations, explications, ...) avec des structures grammaticales compréhensibles

PRÉREQUIS :

Etre un professionnel exerçant ou souhaitant exercer dans les secteurs du social et du médico-social (secrétaire médical, secrétaire médico-social, secrétaire social, assistant médico-administratif, assistant médical, secrétaire hospitalier, téléscrétaire médical , auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile).

Savoir lire et écrire

CONDITION DE DÉROULEMENT

- Test de positionnement

DURÉE ET MODALITÉS :

La durée est adaptée selon le niveau initial du participant (test de positionnement).

La formation peut être suivie en présentiel, distanciel ou mixte, avec un rythme modulable.

ACCESSIBILITÉ PSH :

Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité

DÉBOUCHÉS :

- Secrétaire médical / médico-social / hospitalier
- Assistant médico-administratif / assistant médical
- Auxiliaire ou assistant de vie
- Agent ou assistant à domicile
- Garde d'enfant à domicile

SANCTION DE FORMATION :

Attestation de fin de formation + certification RS6674 (si réussite).

PRIX :

A déterminer en fonction du bilan de positionnement

Ce prix est finançable par l'OPCO, CPF ou financement propre.

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE :

milleniumforma75@gmail.com
07 79 09 77 94

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et exercices pratiques.
- Études de cas et mises en situation professionnelle.
- Travaux écrits (comptes rendus, messages) et simulations orales.
- Utilisation de supports variés : documents professionnels, enregistrements audio, vidéos, plateforme numérique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE :

C1. Compréhension écrite

Lire et identifier les informations recherchées sur les différents documents relatifs aux activités en lien avec les secteurs du social et du médico-social (plan de travail, consignes, prescriptions...) en s'appuyant sur le vocabulaire utilisé dans ce cadre professionnel spécifique et les habitudes de formulation (Syntaxes raccourcies, abréviations...) afin d'assurer une prise en compte adéquate des écrits professionnels.

C2. Expression écrite

Rédiger des compte rendus, écrits et messages professionnels en français, en utilisant le vocabulaire spécifique utilisé dans les secteurs du social et du médico-social, ainsi que les structures grammaticales les plus fréquemment employées dans ses activités afin de transmettre des informations claires et précises aux différentes parties prenantes.

C3. Compréhension orale

Comprendre les informations transmises en direct ou à distance (téléphone, visio ou sur bande audio, en s'adaptant aux différents niveaux de langages (langages techniques par rapport aux autres praticiens et langages plus émotionnels pour les utilisateurs des services), en s'adaptant aux différentes vitesses d'élocutions et typologies d'accents afin d'en faire usage lors des échanges à finalité professionnelle.

C4. Expression orale

S'exprimer à l'oral, en construisant différents types de phrases (questions, réponses, déclarations, explications, ...) avec des structures grammaticales compréhensibles et en se référant à différents champs lexicaux appropriés à la situation dans le cadre d'activités en lien avec les secteurs du social et du médico-social afin de communiquer et interagir de façon claire, concise et efficace.

Passage obligatoire de la certification après la formation pour valider les compétences acquises.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation E1 : Compréhension écrite d'un langage utilisé dans le secteur social et médico-social

Contenu : 4 sections – 60 questions (51 écrans)

Durée : 40 minutes

Format : QCM (2 à 5 réponses proposées, 1 seule exacte)

Évaluation E2 : Expression écrite sur des documents relevant du secteur social et médico-social

Contenu : 2 sections (A : planifier/gérer RDV – 80 mots mini ; B : retranscrire des infos sociales – 200 mots mini)

Durée : 1 heure

Format : productions écrites à partir de consignes

Évaluation E3 : Expression écrite sur le champ lexical avec « grammaire »

Contenu : 4 sections – 40 questions

Durée : 30 minutes

Format : QCM (4 réponses proposées, 1 seule exacte)

Évaluation E4 : Compréhension orale d'un langage utilisé dans le secteur social et médico-social

Contenu : 4 sections – 50 questions (64 écrans)

Durée : 1 heure

Format : QCM à partir d'enregistrements audio / lecture par l'évaluateur

Évaluation E5 : Expression orale avec un langage utilisé dans le secteur social et médico-social

Contenu : 2 sections (A : obtenir des renseignements – 5 min ; B : argumenter pour convaincre – 10 min)

Durée : 15 minutes

Format : entretien en face-à-face avec un examinateur

ANNEXE AU PROGRAMME DE FORMATION

(si la formation se tient à distance)

LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (1)

Avec le décret du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences, l'article D6313-3-1 du Code du Travail indique que la mise en œuvre d'une action de formation en tout ou partie à distance doit comprendre :

Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours (expliquée ci-dessous)

Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne (informations évoquées dans le programme ci-dessus)

Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation. (évaluations évoquées dans le programme ci-dessus mais aussi ci-dessous)

Moyens pédagogiques et techniques

Notre formateur a été sélectionné pour son expertise technique et pédagogique. Sa pédagogie interactive (présentations PowerPoint, exercices pratiques, apports théoriques, partages d'expériences) vous permettra d'être impliqué dans les sessions de formations.

Conditions matérielles :

- a. Avoir un ordinateur (mac ou pc) ou tablette Apple ou Android.
- b. Avoir au minimum un micro (avoir une webcam est préférable).

Conditions techniques et accessibilité pour le stagiaire

- c. Connexion internet haut débit. (8Mbit/s) – Faire le test
- d. L'accès au contenu et aux ressources de la formation s'effectue par connexion à la plateforme Google Meet. (un tutoriel vous sera envoyé lors de la première convocation, et le formateur pourra vous accompagner pour la première connexion)

ANNEXE AU PROGRAMME DE FORMATION

(si la formation se tient à distance)

LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (1)

Modalités d'organisation

Le dispositif est proposé au bénéficiaire sous forme de séances organisées à distance de façon synchrone.

Voici les informations importantes pour l'organisation de celles-ci :

Le bénéficiaire disposant d'un poste informatique doté d'une connexion internet pourra y accéder dans les horaires indiqués dans son planning ou dans ses convocations. Ces horaires seront indiqués au préalable et vus précédemment entre le bénéficiaire et notre organisme

Les recommandations de sécurité sanitaire sont appliquées selon les consignes gouvernementales en vigueur

Le respect du règlement intérieur reste obligatoire, étant adapté aux formations à distance

Chaque session est entrecoupée d'une pause de 5min à 15min en milieu de cours. A la fin de chaque session, une évaluation est réalisée pour vérifier la compréhension du cours.

Les supports et replay seront disponibles sur un drive auquel vous aurez accès, permettant de s'assurer de la bonne compréhension du cours lors de tout votre parcours à nos côtés. Les sessions de formation seront animées par un unique formateur.

Assistance du bénéficiaire

L'assistance est disponible tous les jours (5j/7) de 8h à 20h que ce soit par voie électronique (mail) ou par téléphone.

Référent pédagogique :
milleniumforma75@gmail.com
07 79 09 77 94

Délai de réponse et d'assistance

Le bénéficiaire recevra une réponse dans un délai maximal de 2 jours ouvrés à compter de la date d'envoi de sa demande.